



## GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port  
13002 MARSEILLE

### COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CA DU MERCREDI 6 OCTOBRE 2021.

La réunion se déroule en présentiel à 18 h au GACP

**Membres présents** : , MM Christophe Chouraki, Régis Laval , Bernard Paoli , Loïc Doudet , Yves Suglia, Guillaume Manfredi, Jo Lombino. André Marzullo, Philippe Bourges, Jean Louis Morales.

**Membres excusés**: M. Theophile Henry, Richard Mouton, Yvan Cros.

#### Ordres du jour :

1. Organisation de l'AG.
2. Point trésorerie. Peut-on investir dans des bancs + tables.
3. Réflexion sur un moyen de sélectionner les futurs acheteurs de bateau.
4. Organisation de la soupe du dimanche 10 octobre.
5. Questions diverses

A l'ouverture de la séance, le CA reçoit M. Esposito qui désire changer de bateau et qui présente son nouveau projet. Après étude et concertation, le CA donne un avis favorable.

\*1) L'Assemblée Générale 2021 aura lieu le dimanche 5 décembre à partir de 10 h à la salle de la prudhomie sur le Quai du port.

Les 4 membres sortants sont Yves Suglia, Philippe Bourges, Régis Laval et Jean Louis Morales.

\*2) Loïc fait le point de la trésorerie qui est à ce jour en positif nous permettant dans les mois à venir à investir dans des banc et tables.

La totalité des cotisations 2021 at été encaissée.

\*3) Christophe propose aux membres du CA de réfléchir aux moyens potentiels en leur possession pour sélectionner les futurs sociétaires du GACP afin d'éviter d'accueillir des personnes dénuées des qualités requises au sein d'une association telles que la convivialité, la politesse ou la moralité et qui ne recherchent dans le GACP qu'un « garage à bateau ». Après débat, seul le parrainage par 2 sociétaires apparait envisageable. La réflexion reste ouverte.



## GROUPE AMICAL des CANOTIERS PHOCEENS

Face au 34 Quai du Port  
13002 MARSEILLE

\*4) La bâche sera montée samedi à partir de 8 h. La soupe sera cuisinée dimanche matin. Les bancs et tables seront installés dimanche matin. Un SMS sera envoyé à chaque convives par Bernard afin que chacun apporte ses couverts et assiette pour alléger la logistique.

\*5) Les articles 5 et 12 du Règlement Intérieur doivent être modifiés. Christophe se charge de la rédaction.

Les nouveaux sociétaires M. Colardelle et M. Simoulin seront invités à se présenter lors du prochain CA pour recevoir les statuts et le règlement intérieur ainsi que pour régler leurs droits d'entrée et leurs cotisations 2021. Bernard se charge d'effectuer les courriers.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 3 novembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président met fin à la réunion à 19 h 45.

Le Président

C. CHOURAKI

Le Secrétaire Général

B. Paoli